|  |  |
| --- | --- |
| The International Teleocmmunication Union - Connecting the World. | **Union internationale des télécommunications****Bureau de la Normalisation des Télécommunications** |
|  |  | Genève, le 7 février 2025 |
| **Réf.:** | **Circulaire TSB 19**CE 21/SP | **Aux:**– Administrations des États Membres de l'Union**Copie:**– Aux Membres du Secteur de l'UIT-T;– Aux Associés participant aux travaux de la Commission d'études 21 de l'UIT-T;– Aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT;– Au Président et aux Vice-Présidents de la Commission d'études 21 de l'UIT;– Au Directeur du Bureau de développement des télécommunications;– Au Directeur du Bureau des radiocommunications |
| Tél.: | +41 22 730 5858 |
| Télécopie: | +41 22 730 5853 |
| Courriel: | tsbsg21@itu.int |
| **Objet:** | **Statut des Recommandations UIT-T F.743.27 (anciennement F.IVSP-PGI) et F.743.28 (anciennement F.RIIS-CEC) après la réunion de la Commission d'études 21 de l'UIT-T (Genève, 13-24 janvier 2025)** |

Madame, Monsieur,

1 À la suite de la [Circulaire TSB 234](https://www.itu.int/md/T22-TSB-CIR-0234/en) du 7 octobre 2024, et conformément aux § 9.5 et 9.6 de la Résolution 1 (Rév. Genève, 2022) de l'AMNT, j'ai l'honneur de vous informer que la Commission d'études 21 a pris les décisions suivantes, durant sa séance plénière tenue le 24 janvier 2025 à Genève, concernant les projets de texte de l'UIT-T énumérés ci-après :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Numéro | Titre | Décision |
| UIT-T F.743.27(anciennement F.IVSP-PGI) | Exigences et cadre d'une plate-forme de vidéosurveillance intelligente pour l'infrastructure du réseau électrique | APPROUVÉ |
| UIT-T F.743.28(anciennement F.RIIS-CEC) | Cadre fonctionnel et exigences pour le système d'inspection intelligente fondé sur la collaboration nuage‑périphérie-dispositif dans les réseaux électriques intelligents | APPROUVÉ |

Les références de ces Recommandations approuvées, qui ont été mises à jour sur la base des observations reçues lors de la consultation des États Membres, sont les suivantes: Documents [SG21-TD32R1/PLEN](https://www.itu.int/md/T25-SG21-250113-TD-PLEN-0032/en) et [SG21-TD33R1/PLEN](https://www.itu.int/md/T25-SG21-250113-TD-PLEN-0033/en).

2 Les renseignements existants sur les brevets sont accessibles en ligne sur le [site web de l'UIT-T](http://www.itu.int/net4/ipr/search.aspx?sector=ITU&class=PS).

3 La version prépubliée de ces Recommandations sera disponible sur le site web de l'UIT-T à l'adresse <https://www.itu.int/itu-t/recommendations/>.

4 L'UIT publiera dès que possible les textes des Recommandations approuvées.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Seizo Onoe
Directeur du Bureau de la normalisation
des télécommunications